



conseil municipal

Le logement au cœur du débat

**Un projet de logements était à l'ordre du jour
du conseil de novembre : chemin de la Motte.**

**Un autre ne l'était pas : les Naudières. La majorité
et l'opposition ont confronté leurs points de vue.**

La Ville vend trois anciennes maisons mitoyennes, dégradées par la succession de squats, chemin de la Motte (5, 9 et 13). L'acheteur, le promoteur Ataraxia, propriétaire d'un terrain adjacent, réalisera sur l'ensemble du site, à proximité de la Sèvre, un ensemble de 63 logements pour une surface plancher de plus de 4 000 m². Les sept élus de droite se sont abstenus sur cette délibération, pointant le trop grand nombre de logements dans « un quartier vert, un site qui ne s'y prête pas ».

« Nous avons rencontré le promoteur et lui avons donné nos exigences environnementales pour ce site, a répondu Yann Vince, rappelant la situation privilégiée de la ville riche de 20 hectares d'espaces verts. Ce projet qui s'insère bien dans le paysage est conforme à la réglementation ; il est une réponse à de nombreuses demandes de personnes qui souhaitent vivre à Rezé. » Sur les 63 logements, 30 % seront des locatifs sociaux et 10 %

locatifs abordables. Un autre projet est entré dans le débat bien qu'il ne fût pas à l'ordre du jour : les Naudières avec le projet de 56 logements sur un terrain vendu par l'évêché à la Cogedim. Philippe Seillier a interpellé le maire sur ce dossier : « Les habitants vous demandent d'œuvrer de votre pouvoir pour faire du site des Naudières un parc protégé. » Gérard Allard, maire de Rezé, a rappelé avoir rencontré à trois reprises l'association. « Au cours de ces rencontres, j'ai précisé le souci de la Ville de préserver ce site de plus de 5 hectares. Mais en l'occurrence, le permis de construire qui est en cours d'instruction est réglementaire et conforme au PLU. Il concerne une parcelle où la Cogedim programme d'y construire 56 logements. Si la Ville s'y opposait, elle ne serait pas du côté du droit. Quant au reste du terrain, l'évêché n'est pas vendeur. Il sait notre intérêt et notre vigilance à préserver ce patrimoine vert et bâti. » Une réunion de riverains s'est tenue le 12 décembre.